

Prime d'activité en alternance

Le sommaire de l'article

- *Qu'est-ce que la prime d'activité alternance ?*
- *Comment est-elle calculée ?*
- *Quels sont les avantages de la prime d'activité alternance ?*
- *Comment bénéficier de la prime d'activité alternance ?*
- *Quelles sont les conditions pour bénéficier de la prime d'activité alternance ?*
- *Où trouver plus d'informations sur la prime d'activité alternance ?*

Le 1er janvier 2019, la prime d'activité a été revalorisée de 2,1% en moyenne. Cette hausse est la plus forte depuis trois ans. Elle s'applique aux allocataires qui perçoivent le RSA ou la prime d'activité au titre du mois de janvier 2019. La revalorisation de la prime d'activité intervient après celle du RSA, annoncée par le gouvernement en septembre 2018. En effet, le RSA a été revalorisé de 0,8% au 1er janvier 2019, soit une hausse de 2 euros par mois pour les allocataires.

La prime d'activité est une aide destinée aux travailleurs modestes. Elle a pour objectif de les inciter à travailler et à augmenter leur revenu. En 2018, 4,7 millions de foyers ont bénéficié de la prime d'activité, soit une hausse de 3% par rapport à 2017. Le montant moyen perçu par les allocataires s'élève à 153 euros par mois.

Pour bénéficier de la prime d'activité, il faut être âgé de 18 ans et avoir un revenu inférieur à 1 200 euros par mois (pour une personne seule). Les allocataires doivent également travailler au moins 80 heures par mois (temps plein ou temps partiel). Les demandeurs d'emploi peuvent également percevoir la prime d'activité s'ils suivent une formation professionnelle ou un contrat d'apprentissage.

La revalorisation de la prime d'activité aura un impact positif sur le budget des ménages modestes. En effet, cette hausse permettra aux allocataires de percevoir une aide plus importante pour financer leurs dépenses quotidiennes.
